

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2016**

### **COMPTE-RENDU**

**Le onze mars deux mille seize** à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame HAMON Annie, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

**Date convocation :** 01/03/2016 **Date d'affichage :** 03/03/2016

**Conseillers en exercice :** 23 **Présents :** 14 **Votants :** 19

**Étaient présents :** Le Maire, Annie HAMON

Les adjoints : RICHARD Hervé, BORGNE Margot, CAR Guy, LE SAOUT Gérard

Les conseillers délégués : CLECH Philippe, COCAIGN Lionel

Les conseillers : ARGOUARCH Michel. LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne. LEMEUNIER Denis. FAILLER Maryse. MOGUEN Christine. PORZIER Isabelle. TOUS Daniel. WILMOTTE Lénaïck.

**Absents excusés :**

GUIHARD Gaëlle – Pouvoir à Isabelle PORZIER. De BLASIO Stefano– Pouvoir à Lionel COCAIGN. PIRIOU Jérôme Pouvoir à CAR GUY. MOGUEN Christine – Pouvoir à Denis LEMEUNIER. LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne – Pouvoir à Michel ARGOUACH.

**Absents :** BELLÉ Robert, EVEN Fabienne, MORVAN Joëlle, QUERE Armelle

**A été élue secrétaire de séance :** LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne

---

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

---

#### 1. **EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2016**

- **BUDGET PRINCIPAL**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	605 950,00	25,21%
Chapitre 12: Charges de personnel	1 064 400,00	44,28 %
Chapitre 14: Atténuation de produits	6 000,00	0,25%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	44 712,83	1,86%
Chapitre 23: Virement prévisionnel à la section d'investissement	400 000,00	16,64%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	215 250,00	8,91 %
Chapitre 66: Charges financières	55 000,00	2,31%
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	1 500,00	0,06 %
Opérations d'ordre	11 480,00	0,48 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 403 792,83</b> <b>€</b>	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	244 092,83	10,154%
Chapitre 13: Atténuation de charges	15 000,00	0,624%
Chapitre 70 : Produits des services du domaine	186 800,00	7,77%
Chapitre 73: Impôts et taxes	1 349 000,00	56,12%
Chapitre 74: Dotations, subventions et participations	588 900,00	24,49%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,208%
Chapitre 76: Produits financiers	0	0
Chapitre 77: Produits exceptionnels	0	0
Opérations d'ordre	15 000,00	0,624%
<b>Total</b>	<b>2 403 792,83</b>	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 173: Travaux de voirie	236 211,81 €	16,95 %
Opération 175: Modification du POS en PLU	3 000,00 €	0,22 %
Opération 182: Travaux de bâtiments	94 500,00 €	6,78 %
Opération 183: Acquisition de matériel	54 800,00 €	3,93 %
Opération 192: Accessibilité	42 500, 00 €	3,05 %
Opération 198: Éclairage public	33 000,00 €	2,37 %
Opération 199: Création de déplacements doux	100 000,00 €	7,18 %
Opération 200 : Réhabilitation de la salle communale	450 000,00 €	32,3 %
Opération 201 : Refonte du site internet	7 500,00 €	0,54 %
Opérations non individualisées (achat de terrains)	50 000,00 €	3, 59 %
Opérations financières	292 147,19 €	20,96%
Travaux en régie	15 000,00 €	1,08 %
Opérations patrimoniales	15 000,00 €	1,08 %
<b>Total</b>	<b>1 393 659,00 €</b>	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération 173: Travaux de voirie	96 579 €	6,93 %
Opération 199 : Création de cheminements doux	30 600 €	2,20 %
Opérations financières	760 000 €	54,5 %
Opérations non affectées	480 000 €	34,4 %
Opérations d'ordre	11 480 €	1,08 %
Opérations patrimoniales	15 000 €	1,08 %
<b>Total</b>	<b>1 393 659 €</b>	

**DÉCISION** : ADOPTE AVEC 15 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (ARGOUACH Michel, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne, MOGUEN Christine)

• **BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	101 000,00 €	37,8 %
Chapitre 12: Charges de personnel	21 500,00 €	8,04 %
Chapitre 14: Atténuation de produits	40 000,00 €	14,9%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	8 863,11 €	3,3%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	68 500,00 €	25,6 %
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	500,00 €	0,187%
Opérations d'ordre	26 820,00 €	10,03%
<b>TOTAL</b>	<b>267 183,11 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	29 849,41	11,09%
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de services	227 710,00	84,61%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	5,00	0,00%
Chapitre 78: Reprises sur provisions et dépréciations	5 810,00	2,16%
Opérations d'ordre	5 750,00	2,14%
<b>Total</b>	<b>267 183,11 €</b>	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 2: Acquisition de matériel	9 153,42 €	4,4 %

Opération 6: Grosses réparations	5 000,00 €	2,4 %
Opération 16: Localisation des réseaux	16 500,00 €	7,91 %
Opération 18: Remplacement de conduite	142 000,00 €	68,14 %
Opération 19 : Travaux de Mezanrun	25 000,00 €	11,2 %
Opérations financières	5 750,00 €	2,75 %
Opérations patrimoniales	5 000,00 €	2,4%
<b>Total</b>	<b>208 403,42 €</b>	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération financières	203 403,42 €	97,6 %2
Opérations patrimoniales	5 000, 00 €	2,4%
<b>Total</b>	<b>208 403,42 €</b>	

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

- **BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	106 000,00	44,19 %
Chapitre 12: Charges de personnel	8 000,00	3,33 %
Chapitre 14: Atténuation de produits	15 000,00	6,25 %
Chapitre 22: Dépenses imprévues	9 323,93	3,88 %
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,625%
Chapitre 66: Charges financières	4 550,00	1,875 %
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	1 000,00	0,42 %
Opérations d'ordre	94 500,00	39,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>239 873,93</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	49 323,93 €	20,56 %
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de services	143 000,00 €	59,61%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	500,00 €	0,21%
Chapitre 77: Produits exceptionnels	900,00 €	0,38%
Opérations d'ordre	46 150,00 €	19,24%
<b>Total</b>	<b>239 873,93</b>	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 10: Grosses réparations	10 000 €	3,51 %
Opération 25 : Travaux de Mezanrun	124 000 €	43,49 %
Opération 26: Travaux sur la lagune de Penzé	85 000 €	29,81 %
Opérations financières et d'ordre	10 000 €	3,51 %
Opérations patrimoniales	56 150 €	19,69 %
<b>Total</b>	<b>285 150 €</b>	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération 26: Travaux sur la lagune de Penzé	27 000 €	9,47 %
Opérations financières et d'ordre	248 150 €	87,02%
Opérations patrimoniales	10 000 €	3,51%
<b>Total</b>	<b>285 150 €</b>	

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

- **BUDGET ANNEXE DU GITE DE PENZE**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	17 100 €	66,63 %
Chapitre 22: Dépenses imprévues	913,04 e	3,56%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	500,00 €	1,95 %
Opérations d'ordre	7 150 €	27,86%
<b>TOTAL</b>	<b>25 663,04 €</b>	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	5 788,04 €	22,55 %
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	15 500 €	60,40 %
Chapitre 77: Produits exceptionnels	1 500,00 €	5,84%
Opérations d'ordre	2 875 €	11,20%
<b>Total</b>	<b>25 663,04 €</b>	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 21: Immobilisations corporelles	8 823,33 €	75,42 %
Opérations financières	2 875,00 €	24,58 %
<b>Total</b>	<b>11 698,33 €</b>	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opérations financières	11 698,23	100%
<b>Total</b>	<b>11 698,23 €</b>	

**2. TARIFS COMMUNAUX 2016**

Madame le Maire présente les tarifs de la commission des finances

- Tarifs des régies de recettes, locations diverses et du cimetière

RÉGIES DE RECETTES		
Droit de place	1/2 journée	36,00 €
	1 journée	56,00 €
Taulé et son patrimoine		8,00 €
Tickets Jeunes	La semaine	8,00 €
	Sortie Classe 1	4,00 €
	Sortie Classe 3	9,00 €
	Mini-camp 1 nuit	17,00 €
	Camp 3 nuits	70,00 €
Multi-sports (cotisation trimestrielle)		10,00 €
LOYERS - LOCATIONS DIVERSES		
Loyers – Locations diverses	Bureaux ADMR (trimestriel)	400,00 €
	Salle de yoga (annuel)	250,00 €
	Tables et chaises (la place)	0,60 €
	Table seulement (la place)	0,30 €
	Chaise seulement (la place)	0,30 €
	Remorque (branchages)	60,00 €



	Mouillages Penzé (annuel)	170,00 €
<b>CIMETIÈRE</b>		
Cimetière	Concession 30 ans 2 m <sup>2</sup>	120,00 €
	Concession 30 ans 5 m <sup>2</sup>	240,00 €
	Caveau (HT) 2 places	900,00 €
	Caveau (HT) 4 places	1 100,00 €
	Caveau (HT) 6 places	1 300,00 €
Columbarium	Urne pour un an	100,00 €
	Concession 30 ans en multicas	900,00 €
	Concession 30 ans en individuelle	1 000,00 €

- Locations des salles

#### SALLES COMMUNALES

DEMANDEURS	MOTIFS	NETTOYAGE	PRIX	CAUTION
Associations de TAULE	Concours de belote et dominos, Assemblée Générale, Buffet – Goûter	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	Gratuit	100 €
Pour les fêtes de classes	Apéritif et soirée dansante avec ou sans buffet	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	Gratuit	100 €

Crédit Agricole, CMB, GROUPAMA, COOPÉRATIVES, Etc... de TAULE	Assemblée Générale	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	100 € (réunion – apéritif) 130 € (réunion – buffet)	100 €
Associations Extérieures à la Commune	Assemblée Générale (pas de buffet)	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	120 € (réunion simple)	100 €
Commerçants de TAULE	Buffet pour familles de TAULE	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	120 €	100 €
Familles de TAULE	Apéritif	Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	70 €	100 €
Écoles de TAULE et de Penzé		Rendre la salle propre pour 9 heures le lendemain matin	Gratuit	100 €

<b>SALLE DE TENNIS DE TABLE</b>				
<b>DEMANDEURS</b>	<b>MOTIFS</b>	<b>NETTOYAGE</b>	<b>PRIX</b>	<b>CAUTION</b>
Associations de TAULÉ	Loto, buffet froid, concert, spectacle	Rendre la salle propre	Gratuit	100 €
Sous couvert d'une association de TAULÉ	Congrès	Pas de nettoyage	250 €	Gratuit

Écoles de TAULÉ et de Penzé	Kermesse, Concert	Rendre la salle propre	Gratuit	100 €
--------------------------------	-------------------	------------------------	---------	-------

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

- Tarifs Eau et Assainissement (applicables à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016)

<b><u>TARIFS EAU</u></b>	
- Frais fixes (1an)	34,50 €
- du 1 <sup>er</sup> au 500 <sup>ème</sup> m <sup>3</sup>	1,46 €
- au-delà de 500 m <sup>3</sup>	1,18 €
- Compteur 3 m <sup>3</sup>	77 €
<b><u>Branchement</u></b>	
- Forfait 10 mètres	620,00 €
- le mètre supplémentaire	7,20 €
<b><u>Point d'eau agricole</u></b>	49,00 €

<b><u>TARIFS ASSAINISSEMENT</u></b>	
- Frais fixes (1 an)	41,50 €
- du 1 <sup>er</sup> au 500 m <sup>3</sup>	1,43 €
- au-delà de 500 m <sup>3</sup>	1,04€

<u>Branchement</u>	
- Forfait 10 mètres	670,00 €
- le mètre supplémentaire	16,40 €
Branchement eau et assainissement réalisés simultanément ⇨ le mètre supplémentaire	20,00 €

Service Assainissement :

- Contrôle de conformité d'une maison en vente : 63,00 €
- Contrôle de conformité d'une maison neuve en tranchée ouverte : 43,00 €
- Contrôle de conformité d'une maison neuve en tranchée fermée : 63,00 €

Service Eau :

- Réparation d'une casse avant compteur suite à l'intervention d'un particulier ou d'une entreprise pour le compte d'un particulier : 70,00 €
- Intervention des services techniques en astreinte week-end et jours fériés : 120,00 €
- Intervention des services techniques en astreinte de semaine : 60,00 €

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### 3. TARIFS DES SERVICES

- Restaurant scolaire

Sur proposition de la Commission des affaires scolaires, il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs et de fixer les tarifs comme suit à compter du 2 mai 2016 :

- Maternelle	3,10 €
- Primaire	3,30 €
- Adultes	5,20 €

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

- Garderie périscolaire

Sur proposition de la commission Affaires scolaires, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs de la garderie périscolaire et de les fixer les tarifs comme suit :

(Entrée en application au 2/05/2016)

Matin	1,52 €
Soir 1 heure	1,42 €
Soir 2 heures	2,28 €
Goûter	0,70 €

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

- ALSH

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse, il est proposé de fixer les tarifs comme suit : (entrée en application au 01/04/2016)

<b>QF</b>	<b>Journée complète avec repas</b>	<b>½ journée sans repas</b>	<b>Repas</b>
QF ≤ 400 €	9,95 €	6,00 €	4,20 €
401 € ≤ QF ≤ 600 €	11,35 €	6,90 €	4, 20 €
601 € ≤ QF ≤ 800 €	12,60 €	7,80 €	4,20 €
801 € ≤ QF ≤ 1 000 €	14,05 €	8,55 €	4, 20 €
QF ≥ 1 001 €	15,25 €	9,35 €	4, 20 €

- Extérieurs à la Commune = les tarifs exprimés ci-dessus sont applicables.

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### 4. SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Madame Le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser en cas de besoin à consulter les banques, négocier les conditions et signer le contrat pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 250 000 € maximum.

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## 5. MARCHE VOIRIE 2016 / AUTORISATION A CONSULTER LES ENTREPRISES

Madame le Maire informe que le montant du marché voirie 2016 étant estimé à plus de 90 000 € HT, le conseil municipal doit donc autoriser le Maire à Consulter les entreprises. Elle précise que cette autorisation permettra de gagner du temps afin de démarrer les travaux avant l'été. Elle précise par ailleurs que la Commission Voirie se réunira préalablement à la consultation pour valider le programme. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation et à signer toutes les pièces relatives à cette consultation.

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## QUESTIONS DIVERSES

Enquête Services publics Conseil départemental et Services de l'Etat du Finistère

Annie HAMON informe qu'en début d'année 2016, le Conseil départemental et les services de l'Etat du Finistère ont engagé l'élaboration du **futur Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**. Ce schéma proposera des actions en faveur d'un meilleur accès, pour les usagers, aux services publics et privés qu'ils considèrent nécessaires à leur qualité de vie (administrations, santé, services sociaux, commerces, enseignement, loisirs, etc.).

Les Finistérien-nes peuvent contribuer à cette démarche en participant à la grande enquête réalisée entre le 7 mars et le 7 avril 2016, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des usagers et des territoires.

*Deux possibilités pour y participer :*

- Réponse en ligne sur le site Internet: [www.servicesaupublic.finistere.fr](http://www.servicesaupublic.finistere.fr).
- Remplissage du questionnaire papier ci-joint, disponible en mairie de Taulé, les sièges des intercommunalités et dans les services de l'État et du Conseil départemental.

Hervé RICHARD précise que le principe des maisons de services publics prend de l'ampleur. Annie HAMON salue l'initiative du sondage.

## RAPPORT DES COMMISSIONS :

- Urbanisme et Travaux

Guy CAR informe que la terre et les plantes dans les bacs extérieurs situés au-dessus du hall ayant été enlevés, il restera à reprendre l'étanchéité au niveau de l'accueil.

- Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires, sport et vie associative

Hervé RICHARD mentionne que la commission enfance a dressé le bilan 2015. La baisse de fréquentation de la garderie du mercredi est liée à la modification des rythmes scolaires (TAP, classes le mercredi). Le mode de calcul de la CAF est par ailleurs à revoir.

En ce qui concerne le foyer, Hervé RICHARD indique que les jeunes du foyer organisent pour Pâques un voyage au Futuroscope. Les 9 jeunes concernés demandent à la commune une participation financière de 50 euros par enfant. Hervé RICHARD encourage les jeunes dans leur projet qu'ils souhaitent auto-financer par la vente de pizzas en partenariat avec les commerçants de Taulé.

Concernant les TAP (temps périscolaires) à l'école Jean Monnet, Hervé RICHARD précise qu'il reste à la charge de la commune 24 000 euros, soit 149 euros par élève. Le ressenti des parents et des enfants est très positif. Toutefois, les intervenants souhaitent plus de liens entre les temps scolaires et les temps périscolaires.

Concernant l'école de Penzé, les enfants de Taulé représentent 48% des effectifs de l'école, soit une participation de 37 600 euros pour la commune. De plus, un taxi transporte les élèves de Penzé au centre aéré le mercredi midi uniquement. Plusieurs familles sont concernées. Michel ARGOUACH répond que les tarifs sont identiques à l'an dernier.

- tourisme, Culture et Vie associative

Margot BORGNE fait un compte-rendu des projets en cours évoqués lors de la **commission du 2 mars** :

- le refonte du site Internet : la commission a visionné des sites intéressants tels que les sites de Carantec, Henvic, St Martin et Loquirec. Après étude, la commission travaillera à l'élaboration du cahier des charges.
- la lutte contre les frelons asiatiques : Morlaix Communauté apporte une aide à la destruction des nids de frelons pour les personnes faisant appel à une entreprise. L'aide financière représente 50 % des frais engagés jusqu'à hauteur de 50 euros. Il serait opportun que le prochain conseil délibère sur une aide de 25 % jusqu'à hauteur de 25 euros.

Margot BORGNE relate également l'audit du **quartier de St Herbot** présenté par les étudiants en BTS gestion et protection de la nature de Suscinio , le mercredi 9 mars à la médiathèque devant une trentaine de personne. Les étudiants proposent un plan de gestion différenciée de l'espace. Ils ont par ailleurs suggéré de faire intervenir l'ONF (l'office national de la forêt) afin de réaliser l'état sanitaire des arbres. Les habitants ont exprimé leur souhait de refaire le parcours VTT, tout comme l'aire de jeux. Michel ARGOUACH confirme qu'il s'agit d'un très beau projet pour les jeunes, même s'il ne correspond pas à la première demande qui portait sur l'entretien de l'espace de verdure. Hervé RICHARD souhaite conserver l'aspect sauvage des lieux. Philippe CLECH informe que toutes les ronces ont été coupées et souhaite que les travaux démarrent par la rampe. Margot BORGNE répond que les travaux commenceront sous réserve de l'attribution de subventions. Michel ARGOUACH préconise de reprendre le fond du sol, ce qu'approuve Madame le Maire. Margot BORGNE rajoute que le parcours accessible aux personnes à mobilité réduite reliera le bois, le parcours VTT et l'aire de jeux.

Margot BORGNE indique ensuite que la **course de la Redadeg** qui traversera la commune le jeudi 4 mai, à 4 heures du matin, a pour objet de collecter des fonds dédiés à la défense de la langue bretonne. L'association propose à la commune d'acheter 1 kilomètre à hauteur de 200 euros, afin de contribuer au financement de ses projets. Margot BORGNE propose de délibérer au prochain conseil.



Margot BORGNE rappelle ensuite les dates des **prochaines réunions** : et le greffage de pommiers à l'espace vert de Coatudual le 2 avril à 14 heures et « le frelon asiatique » le 12 avril à 18h30 à la médiathèque.

- Voirie et Réseaux

Gérard LE SAOUT informe qu'à Chaussepierre, les travaux de canalisation étant terminés, il restera à faire le tapis d'enrobé en mai. Le reprofilage du talus et l'installation de buses seront réalisées en régie du fait du chiffrage trop élevé proposé par l'entreprise pour la réalisation de ces travaux. Il rappelle que l'ouverture des plis portant sur l'épandage des boues de la lagune est prévue pour le lundi 14 mars. Quant au programme de voirie, il sera abordé par la commission dans une quinzaine de jours.

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.*

-----

*Fin de séance à 21h20.*